



Conservation de la Nation Sud – Subventions communautaires liées à l'environnement Lignes directrices à suivre pour les demandes – Révisées en mars 2025

La Conservation de la Nation Sud (CNS) s'engage à soutenir des projets locaux qui favorisent la sensibilisation à l'environnement, la participation communautaire et l'intendance des ressources naturelles.

Le Programme de subventions communautaires liées à l'environnement permet à des groupes locaux de mener des événements et des initiatives qui protègent et respectent l'environnement dans l'ensemble du bassin versant de la Nation Sud.

Montants des subventions

Les demandeurs peuvent demander l'un des deux montants fixes suivants :

- **250 \$** – Pour des projets ou des événements à petite échelle
- **500 \$** – Pour des activités plus importantes ou nécessitant plus de ressources

Remarque : Les demandes doivent être reçues avant l'activité prévue. Le financement ne sera pas approuvé rétroactivement.

Qui peut postuler

Ce programme s'adresse aux :

- Organismes à but non lucratif
- Groupes communautaires
- Municipalités
- Écoles et établissements d'enseignement

Les demandeurs doivent exercer leurs activités dans l'Est de l'Ontario et les activités proposées doivent également se dérouler dans cette juridiction.

Catégories de projets admissibles

1. Éducation et sensibilisation à l'environnement

Événements ou initiatives qui sensibilisent les gens aux questions environnementales, qui font la promotion de la responsabilité environnementale ou qui favorisent l'apprentissage par le biais d'une collaboration communautaire.

En voici quelques exemples :

- Ateliers scolaires ou éco-foires
- Conférences ou démonstrations sur la nature
- Programmes d'engagement des jeunes
- Projets ou expositions d'art environnemental



2. Loisirs de plein air et intendance

Activités publiques qui favorisent une appréciation responsable de l'environnement naturel et encouragent des actions concrètes en faveur de la conservation.

En voici quelques exemples :

- Excursions en canoë ou en kayak
 - Nettoyages communautaires (p. ex. parcs, sentiers, rivières)
 - Tournois de pêche ou événements riverains
 - Journées d'activités de plein air dans la nature
-

3. Projets agroenvironnementaux

Initiatives qui favorisent les pratiques agricoles durables ou qui mettent en valeur le leadership environnemental dans la communauté agricole.

En voici quelques exemples :

- Éducation sur la santé des sols
 - Création d'habitats pour les pollinisateurs
 - Parcelles de démonstration
 - Visites de fermes qui portent sur l'environnement
-

4. Patrimoine naturel et histoire culturelle

Projets qui mettent en valeur, soulignent ou préservent l'histoire naturelle ou environnementale de la région.

En voici quelques exemples :

- Panneaux d'interprétation
 - Promenades ou visites patrimoniales
 - Expositions sur les écosystèmes locaux ou l'histoire des bassins versants
-

5. Projets de verdissement communautaire (plantation d'arbres ou jardins)

Projets qui améliorent les espaces publics grâce à la plantation de plantes indigènes ou à des initiatives de culture alimentaire.

En voici quelques exemples :

- Plantations d'arbres ou d'arbustes indigènes
- Jardins pollinisateurs ou comestibles
- Embellissement des espaces scolaires ou des parcs
- Projets de plantation d'arbres d'ombrage ou de zones tampons en milieu urbain



SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD

Exigences :

- Doit avoir lieu sur un terrain public ou accessible au public
- Les candidats doivent fournir : l'emplacement, l'autorisation du propriétaire foncier et les spécifications du projet
- La CNS aidera avec des conseils de plantation et la sélection des espèces (si nécessaire)
- Les candidats sont responsables de l'arrosage et de l'entretien

Comment postuler

Les candidats doivent soumettre ce qui suit :

- Le formulaire de candidature dûment rempli et signé
- Une lettre d'une page décrivant :
 - Les détails du projet ou de l'événement, y compris le lieu et le calendrier
 - La catégorie dans laquelle s'inscrit le projet
 - Le budget et la manière dont les fonds de la CNS seront utilisés
 - Tout autre partenaire ou source de financement
- Les devis ou les spécifications (le cas échéant)
- L'autorisation écrite d'utiliser le terrain (si nécessaire)
- Un bref plan de promotion (le cas échéant)

Les demandes doivent être soumises au moins 5 jours ouvrables avant la date prévue de l'activité.

Veillez envoyer votre candidature à :

Conservation de la Nation Sud

À l'attention de : Service des communications et
de la sensibilisation

38, rue Victoria, C.P. 29, Finch (Ontario)

K0C 1K0

1-877-984-2948

☐ info@nation.on.ca

www.nation.on.ca



Conditions générales relatives aux subventions communautaires liées à l'environnement

1. Candidats et activités admissibles

- Les subventions sont ouvertes aux organismes à but non lucratif, aux groupes communautaires, aux écoles et aux municipalités situées sur le territoire de la CNS.
- L'activité proposée doit également se dérouler sur le territoire de la CNS.

2. Exigences en matière de santé publique

- Toutes les activités doivent être conformes aux directives de santé publique en vigueur au moment de l'événement.

3. Premier arrivé, premier servi

- Les demandes seront examinées dans l'ordre où elles ont été reçues.
- La CNS se réserve le droit de limiter le financement à une demande par catégorie et par candidat.

4. Conditions d'admissibilité

- Les candidats doivent soumettre un formulaire de demande signé et une lettre d'une page qui comprend :
 - Une description de l'activité et son emplacement
 - Les coordonnées
 - La manière dont l'activité répond à une ou plusieurs catégories de subventions
 - Les autres sources de financement et la manière dont les fonds de la CNS seront utilisés
- Tous les documents doivent être reçus au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date prévue de l'activité.

5. Participation du public

- Les projets doivent inclure des possibilités d'engagement du public et/ou des écoles.

6. Promotion et reconnaissance

- Les activités doivent être promues par le biais de médias tels que la presse écrite, la radio, les plateformes sociales ou les réseaux communautaires.
- Le matériel promotionnel doit être approuvé par la CNS avant d'être utilisé et doit inclure le logo de la CNS.
- Des copies de tous les documents doivent être soumises avec le rapport final.

7. Visibilité de la CNS lors d'événements

- La bannière, le drapeau ou la banderole de la CNS doit être affichée bien en évidence pendant l'événement.
- Les candidats sont responsables de récupérer et de retourner le matériel d'affichage au bureau de la CNS à Finch.



8. Responsabilité environnementale

- Les déchets doivent être éliminés dans le respect de l'environnement.(p. ex., recyclage, compostage).

9. Assurance et responsabilité civile

- Il est de la responsabilité des candidats de souscrire une couverture d'assurance adéquate pour l'activité.
- La Conservation de la Nation Sud, en tant que commanditaire de l'activité, n'accepte aucune responsabilité et/ou négligence envers le demandeur ou des tiers, et n'est pas responsable envers les participants à l'activité (et aux activités liées au projet).

10. Exigences en matière de rapport final

- Un bref rapport final doit être soumis à la CNS dans les six (6) semaines suivant l'activité.
- Le rapport doit inclure un résumé des résultats, des photos et des copies des documents médiatiques ou promotionnels.

11. Versement de la subvention

- Les chèques de subvention seront émis après la tenue de l'activité et lorsque toutes les conditions du programme auront été remplies à la satisfaction de la CNS.

12. Renonciation aux conditions

- La CNS peut, à sa discrétion, renoncer à certaines conditions d'approbation de la subvention.

13. Projets en cours ou permanents

- Dans le cadre d'initiatives permanentes ou à long terme, la CNS peut ajuster les exigences relatives à la reconnaissance et à la production de rapports.
-



SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD

Reconnaissance du demandeur

J'ai lu et compris les conditions ci-dessus et j'accepte de les respecter.

Je comprends que les fonds de subvention ne seront versés que si toutes les conditions sont remplies à la satisfaction de la Conservation de la Nation Sud.

Signature : _____

Nom en lettres moulées : _____

Organisation : _____

Date : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Adresse postale pour le paiement :